



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate**

**La MRC de Kamouraska devient un partenaire financier
du Cégep de La Pocatière et de sa piscine**

Saint-Pascal, 11 octobre 2024- La MRC de Kamouraska est fière d'annoncer qu'elle investira la somme de 1,2 M\$ pour la réfection de la piscine du Cégep de La Pocatière, soit une aide financière représentant 10 % du projet, à titre de partenaire.

Les élus du conseil de la MRC reconnaissent que la piscine du Cégep constitue un service hautement essentiel pour les gens d'ici et que sa fermeture représente un enjeu majeur au niveau de la sécurité aquatique, notamment pour les familles et les jeunes. « Le conseil de la MRC fait sa part et s'est appliqué à trouver un scénario le plus réaliste possible, tout en ayant un très grand souci du respect de la capacité de payer des citoyens du Kamouraska dans un contexte économique difficile ».

Le préfet élu Sylvain Roy ajoute « nous avons fait nos devoirs en quelques mois. Nous faisons face à une échéance très serrée, alors qu'on nous compare pour ce type de projet avec des villes au Québec d'une toute autre envergure. C'est par solidarité régionale à l'égard de cette infrastructure unique, que le conseil de la MRC compte s'engager pour 1,2 M \$. Cette quote-part sera modulée en fonction de certains facteurs comme l'indice de vitalité économique, la population et la distance », renchérit M. Roy. Soulignons que la MRC est financée soit par transferts gouvernementaux, soit par quotes-parts chargées aux municipalités.

M. Roy souligne l'importance de la mobilisation citoyenne entourant le dossier et salue avec grande fierté le travail et l'implication des élus du conseil de la MRC et de la direction.

« Le comité citoyen a démontré une grande ouverture et une détermination sans faille. Nous gardons confiance et soutenons le Cégep, tout en souhaitant que le gouvernement ajoute une aide supplémentaire », termine-t-il.